

À MONSIEUR
LE RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE
ALIOUECHE RIMA

OBJET : MISE EN DEMEURE

REF : AT/DO-CNE/SDTO/DRA/03/2020

ENTREPRISE : ETP ALIOUECHE RIMA

ADRESSE: CITE 300 LOGTS BT SR N°41 MILA

CONTRAT: N°28/RA/2019

ODS DE DEMARRAGE DES TRAVAUX N°: 145/SDFS/DAL/SA/2020

Suite à un courrier qui nous a été communiqué par le chef du CMP Ali Mendjeli signalant votre absence, je vous fais part qu'à ce jour votre entreprise ne s'est pas présentée pour les Travaux de Raccordement de 50 Lignes d'Abonnés cuivre à la Nouvelle Ville Ali Mendjeli relatif à l'ODS N°145/SDFS/DAL/SA/2020 du 13/10/2020, sachant bien que l'ODS a été récupéré par le responsable de l'entreprise le 15/10/2020.

À cet effet, je vous mets en demeure afin d'entamer les travaux du chantier faisant l'objet de cette requête tout en respectant le délai de 24 heures après la publication dans le site web de la présente mise en demeure.

Faute de quoi, je serais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur (article 21 le partenaire cocontractant refuse de lever les réserves dans le délai suscité, la structure contractante prendra en charge la levée de ces réserves au frais et péril du partenaire cocontractant).



[Handwritten signature]
Directeur Opérationnel de
Constantine
Mohamed W. ELISABETH